

ASSEMBLEE GENERALE DU 20 12 23

Rapport financier 2022

On trouvera, ci-après, le rapport sur les comptes 2022 du SNPDOSS CFE-CGC, établi par sa trésorière.

Ils sont soumis à l'assemblée générale pour ratification et demande de quitus à la trésorière. Au vu des conclusions du réviseur aux comptes, ils ont fait l'objet d'un avis favorable rendu par le bureau lors de sa réunion en date du 21 04 23.

I ACTIFS DU SYNDICAT

Au 31 décembre 2022, les actifs du SNPDOSS CFE-CGC se répartissent de la façon suivante :

Compte courant bancaire ouvert au Crédit Agricole	7 788 €
- Compte n° 60250605094	
Compte épargne ouvert au Crédit Agricole	. 61 101 €
 Compte n°65024578598 (Intérêts à 0,050% et 0,500 %) 	129 €
Livret de Caisse d'épargne ouvert à la Poste	47 244 €
(Intérêts 0,50%, 1%, 2%)	649 €*

Le SNPDOSS CFE-CGC est par ailleurs titulaire de 2 cartes bancaires nominatives à débit différé (fin de mois) sur le compte courant bancaire ouvert au crédit agricole au nom de :

- Bertrand PICARD, Président,
- Mireille DISPOT, Trésorière.

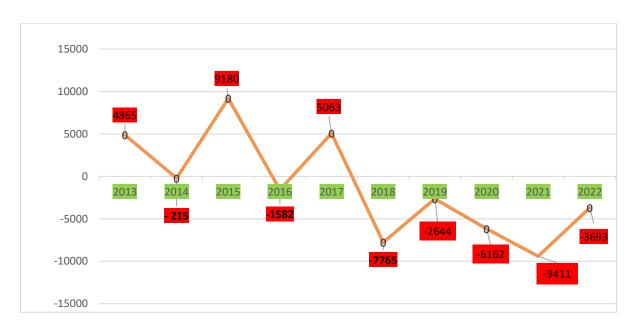
Après de nombreuses démarches, la banque postale s'est enfin manifestée le 10 08 2023 pour accuser réception des pièces justificatives adressées et en demander des complémentaires. Le nécessaire a été fait par son représentant légal. Le dossier est en cours de régularisation.

^{*}Les intérêts du livret de caisse d'épargne n'ont pas pu être portés par la banque postale sur le livret au porteur à défaut pour cette dernière d'avoir mis à jour le compte malgré l'ensemble des pièces justificatives communiquées par lettre recommandée avec accusé réception daté du 19 04 22

II RESULTATS 2022

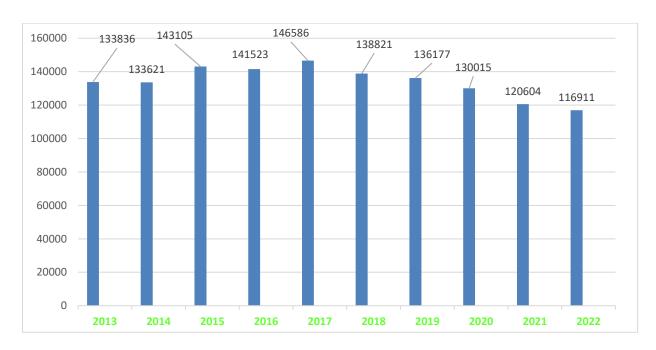
RESULTAT 2022							
DEPENSES		RECETTES					
Missions	12124	Cotisations	9411				
Cons informatiques	287	Contribution Fédération	1657				
Telephone/internet	321	Interêt CNE	649				
Abonnement	1973	Intérêts Epargne CA	129				
Divers	65						
Frais Bancaires	289						
Fourniture	461						
La poste	19						
Total	15 539	Total	11846				
BALANCE	-3 693						

III EVOLUTION DES RESULTATS EN EUROS DE 2013 A 2021



Ce schéma montre une légère amélioration de la courbe déficitaire des comptes du SNPDOSS étant précisé toutefois que 2022 n'est pas une année de tenue de l'assemblée générale du syndicat.

IV EVOLUTION DE L'ACTIF SUR LA MEME PERIODE

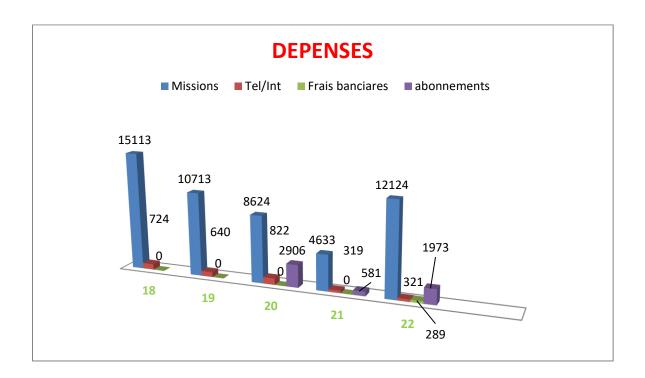


Depuis 2017, les actifs du SNPDOSS ont accusé une baisse de plus de 20%

V BILAN DES COMPTES DU SNPDOSS POUR 2022

BILAN 2022									
		N-6	N-5	N-4	N-3	N-2	N-1	N	
ACTIF									
Actif circulant									
	Disponibilités	140816	146000	138295	135672	129699	120604	116911	
	La Poste	26358							
	Credit agricole	3766	7499	2207	2056	3578	4759	7788	
	CNE	45388	45729	46072	46418	46766	47009	47244	
	Compte épargne CA	65304	92772	90016	87198	79355	68566	61101	
	Intérêts CNE	340	342	345	348	243	235	649	
	Interêts Epargne CA	367	244	181	157	73	35	129	
TOTAL ACTIF		141523	146586	138821	136177	130015	120604	116911	
PASSIF									
	Report à nouveau	143105	141523	146586	138821	136177	130015	120604	
	Résultat	-1582	5063	-7765	-2644	-6162	-9411	-3693	
TOTAL PASSIF		141523	146586	138821	136177	130015	120604	116911	

V HISTOGRAMME COMPARATIF DES PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES ET DE RECETTES SUR LES 5 DERNIERES ANNEES



Poste frais de missions :

L'histogramme comparatif fait apparaître une reprise des missions en présentielle interrompues ou fortement diminuées en 2020 et 2021 en raison des périodes de confinement liés au COVID 19

Poste Téléphone/ Internet :

Après une baisse importante de ce poste en 2021, on constate un montant de dépenses qui est resté stable pour 2022

Poste abonnement:

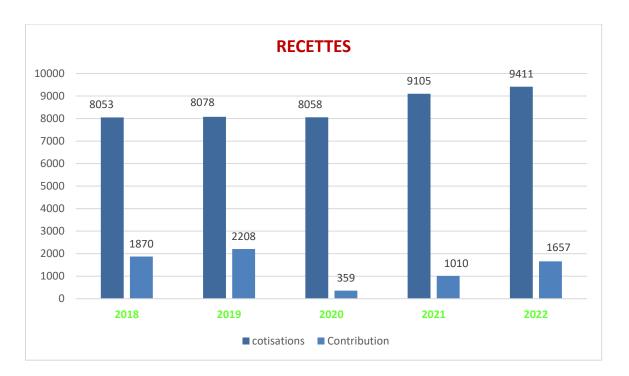
Afin d'améliorer ses sources d'information, le SNPDOSS avait souscrit 2 abonnements à des revues spécialisées :

- La revue mensuelle : Espace Social européen,
- Le périodique : Protection sociale information (PSI)

Lors du bureau en date du 30 novembre 2021 il a été décidé de résilier ces abonnements. Toutefois, ces résiliations n'ont été effectives qu'à l'issu de la période de dénonciation

Poste frais bancaires

Depuis 2022, le Crédit Agricole comptabilise des frais de tenue de compte mensuels qui ne l'étaient pas jusque-là.



Poste correspondant aux cotisations :

Ce poste présente une légère amélioration. De nouveaux adhérents compensent le départ de certains autres mais en proportion encore timide ce qui conforte la nécessité d'une campagne de communication ciblée.

(On notera de plus qu'un encaissement correspond à une cotisation de l'année 2021 comptabilisée début 2022).

Poste relatif à la Contribution au titre du Paritarisme

Les sommes encaissées au titre de l'année 2022 présentent une plus-value significative par rapport à 2021

On rappellera, néanmoins, qu'avec la réforme de la formation professionnelle de 2014, les deux prélèvements (Préciput et FONGEFOR) qui jusque-là servaient à financer le paritarisme ont été remplacés au 1 er janvier 2015 par un nouveau Fonds alimenté à par une contribution des entreprises équivalente à 0,016 % de leur masse salariale.

Désormais collectées par les URSSAF, ces contributions sont transférées à l'AGFPN (Association de gestion du fonds paritaire national) qui les répartit ensuite entre partenaires sociaux. Les effets de cette réforme expliquent les caractère désormais modique des sommes redistribuées.

M DISPOT

Trésorière du SNPDOSS CFE-CGC